

**Le Centre des monuments nationaux
expérimente
la création de tiers lieux
au sein des monuments nationaux**

Contacts presse :

Pôle presse du CMN :

Marie Roy et Su-Lian Neville 01 44 61 21 86 / 22 96

presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :

presse.monuments-nationaux.fr

www.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Le Centre des monuments nationaux renforce la contribution des monuments qu'il exploite au développement économique et social des territoires en créant au sein de certaines dépendances domaniales de ces monuments des espaces destinés à des activités mixtes, de type de celles des « tiers lieux ». Il lance à cet effet une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de lancer une expérimentation dans plusieurs monuments à compter de l'été 2022.

Les « tiers lieux », qui ne sont à proprement parler ni des lieux de résidence, ni des lieux de travail, sont des espaces ouverts et hybrides portés par un collectif. Ils favorisent les rencontres et les échanges entre les acteurs d'un territoire dans un cadre convivial et accessible. Leurs activités variées (culturelles, créatives, artisanales, écologiques, entrepreneuriales...) dépassent le seul « coworking » qui a connu un développement lié aux nouvelles pratiques de travail. Ils favorisent la créativité et les projets collectifs et contribuent ainsi à l'activation des ressources locales et au développement économique. Dans un contexte de recherche accrue de sens et de prise de conscience d'enjeux collectifs notamment liés à la transmission des biens communs, ces nouveaux lieux du lien social deviennent des acteurs importants de la vie de leurs territoires.

Acteur culturel de proximité, implanté dans des environnements particulièrement divers, le CMN entend s'affirmer encore un peu plus comme un acteur territorial majeur en mettant toujours davantage son réseau de monuments au service de l'intérêt général, en y implantant des activités en mesure de développer des liens entre différents acteurs locaux à travers des rencontres informelles, de favoriser le partage, les initiatives collectives et la création de valeur économique, sociale, éducative... Le CMN souhaite que ces lieux puissent ainsi contribuer à la transition écologique et au développement économique et social du territoire. L'implantation de tiers lieux au sein de monuments nationaux contribuera également à faciliter l'accès à la culture du public de proximité.

Afin de pouvoir vérifier le potentiel et l'attractivité de cette offre auprès des habitants, entreprises, indépendants, associations, collectivités, mais aussi sa compatibilité avec la conservation, le fonctionnement et les activités habituelles des monuments, le CMN souhaite lancer une expérimentation dans plusieurs monuments, qui pourraient être par exemple le château d'Angers, le château de Châteaudun, le château de Jossigny, le château de Villers-Cotterêts et la place forte de Mont-Dauphin. Les candidats au marché portant sur l'étude de faisabilité des tiers lieux dans les monuments présélectionnés peuvent remettre leurs offres jusqu'au 7 février 2022 sur la plate-forme des achats de l'Etat PLACE.

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux. Premier opérateur public, culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 85 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2022. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : www.tiktok.com/@le_cm_n

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Auteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2022)
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques des Eyzies-de-Tayac
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne à Roquebrune-Cap-Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

La mise en place d'un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr